



ÉDITORIAL

Etablir la chronologie et la typologie des revêtements présents sur un bâtiment historique pour mieux en orienter sa rénovation. Un travail commandé par la section cantonale des Monuments et Sites qui tient de l'archéologie, tant les traces de revêtements anciens sont discrètes sur «La Passade». Des fragments ont donc été analysés et hiérarchisés pour aboutir à cette conclusion: le plus ancien bâtiment de Prangins (1727), une fois rénové, montrera son aspect d'origine, soit une couleur blanc cassé pour le crépi de façade, des tons molasse et ocre pour les encadrements de fenêtres et pierres d'angle. Quant aux tuiles, elles seront de couleur terre et devront leur patine au seul passage du temps. Le style «faux vieux» ou un décor en décalage avec l'époque de la construction sont volontairement écartés.

Pourquoi tant d'attention?

«La Passade», considérée comme bâtiment d'intérêt régional au répertoire cantonal des Monuments et Sites, a successivement servi de Maison de Commune, lieu de passage lié au Château et d'abri pour les nécessiteux. Elle est le nœud autour duquel s'est organisée la réhabilitation du quartier. Démolition de l'annexe de l'auberge, rénovation de l'auberge, création d'appartements subventionnés et aménagement d'un jardin public: une dizaine d'années aura été nécessaire pour que l'ensemble se réalise. «La Passade» retrouvera alors non seulement son dégagement d'origine mais aussi son statut de lieu de vie, puisque, dès l'automne 2015, elle accueillera, de même que les deux bâtiments contigus (la Forge et l'ancienne Poste), les locataires de la Coopérative des Plantaz. Une réhabilitation sociale qui correspond aux besoins actuels de notre population.

Martine Baud
Municipale

